



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 149-2025
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.344

Déposée le : 10.06.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Bühlmann (Bern, Les VERT-E-S) (porte-parole)
Pätzen (Bern, Les VERT-E-S)
Ruch (Bern, Les VERT-E-S)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Chancellerie d'État
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

De nouvelles perspectives politiques grâce à un Parlement des réfugiés cantonal

Le Conseil-exécutif est chargé de lancer, en collaboration avec le Parlement des réfugiés national, un Parlement des réfugiés cantonal sur le modèle de celui qui existe dans le canton d'Argovie.

Développement :

En politique, on parle souvent des personnes réfugiées, mais on ne les écoute pas. Ces personnes ne peuvent pas faire entendre leur voix sur les nombreuses thématiques qui les concernent directement, et encore moins participer aux décisions. Malgré les efforts déployés pour combler ce déficit démocratique (initiative pour la démocratie, motion 256-2023 « L'autonomie communale pour les droits politiques ! »), beaucoup de personnes restent exclues de la participation politique. Par conséquent, les gouvernements et les Parlements prennent des décisions sans avoir écouté l'avis des personnes concernées. En règle générale, les solutions politiques ont plus de succès lorsque les personnes concernées ont été impliquées dans la recherche de solutions, ce qui vaut pour tous les domaines politiques.

Afin de donner voix au chapitre aux personnes réfugiées et de leur prêter l'oreille, l'organisation NCBI a fondé en 2021 le Parlement suisse des réfugiés dans le cadre du projet « Nos voix », auquel le canton de Berne a activement participé de 2020 à 2023 et qu'il a soutenu financièrement. Lors des sessions qui ont lieu chaque année, les participantes et participants formulent des revendications au sein de commissions, qu'ils présentent et débattent ensuite en séance plénière. Ces revendications sont intégrées dans le processus politique en collaboration avec les femmes et les hommes politiques ainsi que les autorités et les organisations partenaires.

Or, beaucoup des thématiques pertinentes pour les personnes réfugiées sont du ressort des cantons ou des communes, et non de la Confédération. Ce constat a incité le canton d'Argovie à lancer en 2022, en tant que projet-pilote, son propre Parlement des réfugiés cantonal, en collaboration avec le Parlement suisse des réfugiés. Sa quatrième session des réfugiés cantonale aura lieu à l'automne 2025 : quatre soirées de dialogue et d'échange avec tous les partis, une commission du Grand Conseil ainsi que l'administration offrent l'opportunité de discuter et de planifier les prochains pas à entreprendre en faveur de plus d'inclusion et de participation.

Destinataire

– Grand Conseil